

Re: Luminaire Eclairage Public avec classe d'isolement 2

Message par halimo » ven. 3 janv. 2020 11:17

Bonjour messieurs,

Ce que j'ai pu trouver à confirmer SVP de votre part :

question 1

- Si le boîtier de raccordement pied de candélabre contient un fusible ou disjoncteur, le luminaire doit être de classe 2 et le candélabre mis à la terre. **oui**

question 2

- Si le boîtier de raccordement pied de candélabre contient un disjoncteur différentiel, le luminaire sera de classe 1 et le candélabre mis à la terre. **oui**

Qu'en pensez vous ?

Cordialement

bonsoir,

réponse pour les questions 1 et 2

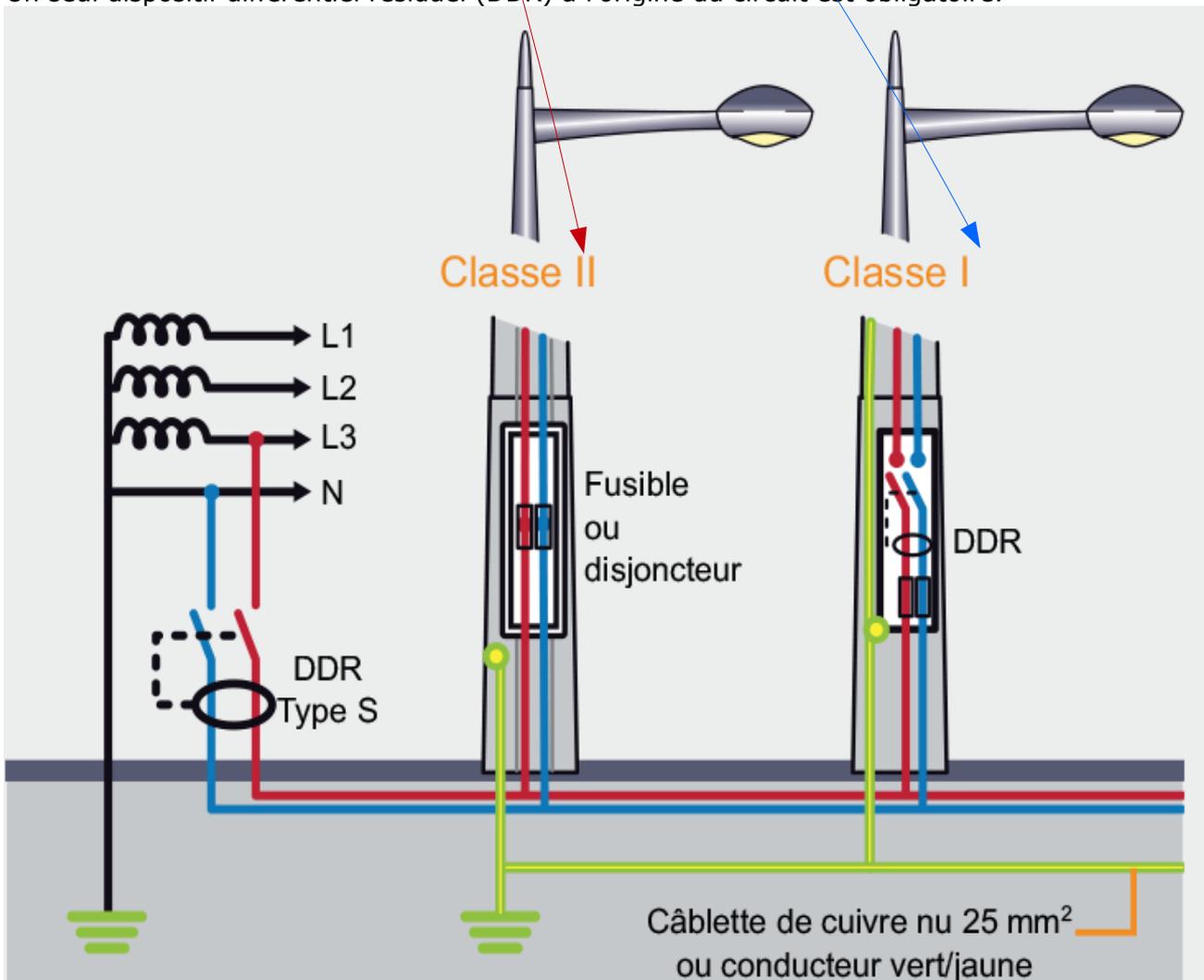
voir [III. Protection contre les chocs électriques | Connection Protection](#)

PROTECTION EN [SCHÉMA TT](#) EN FONCTION DE LA CLASSE DES CANDÉLABRES (I OU II)

Les règles de protection d'une installation d'éclairage extérieur dépendent de la classe des luminaires (I ou II).

Pour les luminaires de classe II :

Un seul dispositif différentiel résiduel (DDR) à l'origine du circuit est obligatoire.

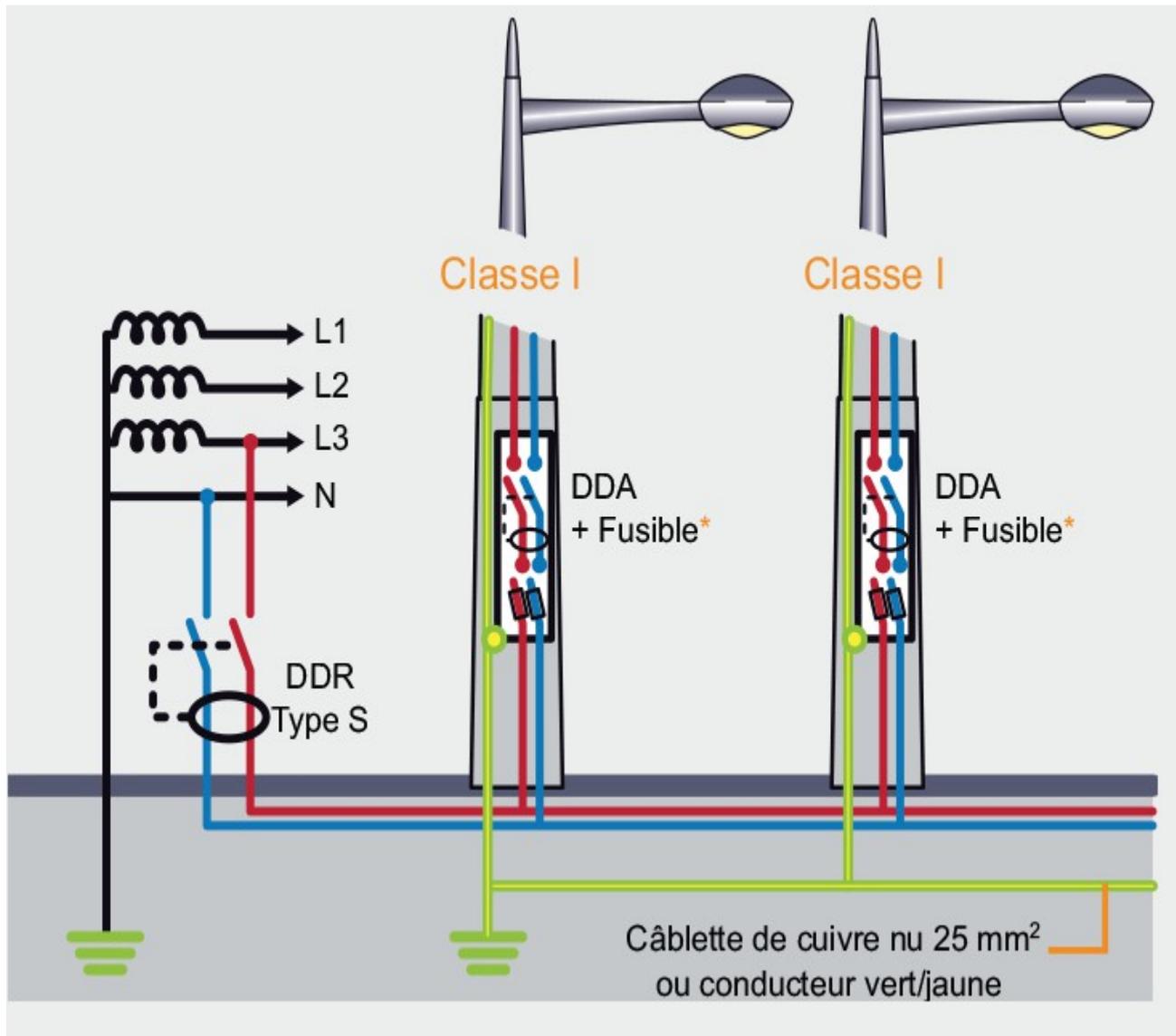


Pour les luminaires de Classe I :

Un dispositif différentiel résiduel **instantané** (DDR de type N) ou un **dispositif de déconnexion automatique (DDA)** peut être installé sur chaque candélabre. Le DDR (N) ou le DDA doit être sélectif avec le DDR (S) de type retardé à l'origine du circuit.

Important : chaque DDA doit être impérativement associé à un sectionneur fusible ou à un disjoncteur placé en amont (guide [UTE C17-210 - Août 2003](#)).

Remarque : les DDA sont décrits au chapitre V de ce guide : [continuité des installations d'éclairage extérieur](#).



COURANT DIFFÉRENTIEL RÉSIDUEL

Le courant différentiel résiduel assigné des DDR sont généralement de :

- 500 mA ou 1 A pour ceux situés en amont de l'installation,
- 30 ou 100 mA pour ceux installés dans les candélabres.

Remarque : la norme rappelle à titre indicatif que l'appareillage électrique de chaque candélabre peut produire un courant de fuite de 3,5 mA d'où la nécessité d'adapter le nombre de luminaires sur le même circuit.

CAS DU SCHÉMA TN

Pour les schémas TN, les dispositions du paragraphe 411.4 de la norme NF C 15-100 s'appliquent.

il y a des luminaires LED classe I et classe II
voir le guide AFE éclairage public [voir page 21](#)

exemple de luminaires LED éclairage public
voir [Eclairage public à LED OROLUX 150W classe I](#)
[Eclairage public LED SPACELUX 80W classe II](#)

La plupart des équipements d'éclairage extérieur sont de Classe I ou de Classe II.
II. [Classes et choix des matériels | Connection Protection](#)

voir aussi le principes de mise en œuvre d'un réseau Éclairage Public en schéma TT
guide groupe cahors.com page 6 et 7
<https://www.groupe-cahors.com/sites/default/files/catalogue-ep-2018.pdf#page=6>